



OR/ab

Procès-verbal du Conseil d'établissement du jeudi 9 juin 2016

(approuvé lors du conseil d'établissement du 4.10.2016)

Etaient présents

L. Lemor, O. Rauch, B. Gaudry, A. Glas, N. Aroussi, I. Marlinge, C. Rosier, C. Adol, J. Roullin, C. Pariente, C. Hugon, F. Oppenheim, J.M. Pedezert, A. Faye, S. Rescurio, V. Royer, H. Manchet, C. Rouvière, V. Stearns, M.O. Nabialek, G. Chainieux, F. Gombault, R. Moumneh, I. Chomet, J. Korban-Schmitt, R. Miambanzila

Etaient excusés

F. Croquette, K. Zane, G. Barfety, C. Guérard, F. Zurbach, O. Poggi, N. El Fakir, R. Joan Hole, M. Bahi, M. Raynaud, J. Fiez-Vandal, M. Bernheim, M. Bouee, S. Carta Le Vert, C. Prémat, O. Bertin, K. Daudicourt, V. Cartoux, S. Routier, R. Digoïn Danzin, M.C. Sparrow, S. Rambosson

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30.

Mme Manchet est secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 1^{er} février 2016, après ajouts de la part des deux associations de parents d'élèves, ACE et APL, est adopté à l'unanimité des 23 présents et votants.

Les comptes-rendus des conseils d'école :

CR du conseil d'école de Malraux 29/02/2016 - adopté

CR du conseil d'école de SK 23/02/2016 - adopté

CR du conseil d'école de Wix 25/02/2016 - adopté

CR du conseil d'école Marie d'Orliac 23/02/2016 - adopté

Le proviseur informe les membres du CE de la présence de Radio France dans notre établissement du 21/06 au 24/06.

Ordre du jour :

Lecture par le proviseur des questions des parents (plusieurs questions trouveront leurs réponses dans l'ordre du jour initial).

Ajout par la direction du point suivant : Mise en place du brevet initiation à l'aéronautique (BIA) au lycée.

L'ordre du jour est adopté.

1) Questions pédagogiques et ressources humaines

Point sur la préparation de la rentrée :

1 division bilingue en plus à l'école Marie d'Orliac (CM2) (+ 1 division côté Holy Cross)

1 division de CE1 en moins à l'école de South Kensington

1 division de 5è, une division de 4è, une division de 2de, une division de 1ES, une division de 1S en moins au lycée.

La contraction des structures se poursuivra les années suivantes pour arriver à 3 divisions en primaire à SK, 10 divisions de la 6è à la 4à, 9 divisions en 3è, 8 divisions de la seconde à la terminale + 8 divisions en section britannique.

Le processus de recrutement des personnels en en cours :

Pour les professeurs des écoles élémentaires, plusieurs postes sont concernés tant en contrat local qu'en postes de résidents (nous avons eu plusieurs réintégrations depuis les dernières semaines). Dans le second degré, le recrutement est limité à quelques remplacements (SVT, allemand, lettres et un recrutement en technologie).

Question de l'APL sur le bilan de l'affectation.

Phase de février (affectation des élèves venant des écoles françaises de Londres en CP, 6è et 2de) : 20 élèves ont eu une place en CP à SK, 5 à MDO, 1 à Malraux (toutes les demandes ont été satisfaites)

75 élèves ont eu une place en 6ème (une bonne vingtaine de demandes non satisfaites)

14 élèves ont eu une place en 2^{nde} venant du CFBL (les critères fratrie et élève boursier étaient concernés)

Au 15 avril, il y a eu 701 demandes tous sites confondus et 426 élèves ont été affectés, il reste donc 280 élèves sans place sachant que l'essentiel se trouve en primaire.

Carte des emplois : postes de résidents :

3 professeurs du 2nd degré ont demandé leur réintégration (Mme Matthews, M. Vila et Mme Villette) rendant leurs postes vacants. Le proviseur propose la suppression de ces postes.

L'AEFE a un double objectif : rééquilibrage des emplois de résidents dans le monde et faire face à la légère baisse du nombre d'emplois de titulaires (réduction du plafond d'emploi des résidents de l'agence).

Dans le 2nd degré du lycée, nous dénombrons 82 postes résidents et 98 postes locaux y compris ceux de la section britannique.

La suppression de postes correspond à la baisse du nombre de divisions.

Question de Mme Roullin à propos du ratio résident/local: Pourquoi les suppressions visent surtout les postes du 2nd degré plutôt que ceux du 1er degré? Le nombre de structures dans le primaire est inchangé l'an prochain. En revanche, le secondaire perd cinq divisions. Nous avons déjà rendu cette année deux supports, auxquels nous proposons d'ajouter les trois supplémentaires ce soir.

Question de M. Adol : suite à la suppression de 15 postes au CFBL en 2017, pourrait on envisager que le lycée puisse maintenir ses postes et accueillir les professeurs qui vont être victimes d'une suppression de leur poste ? Le proviseur répond qu'il est possible que certains professeurs du CFBL puissent bénéficier d'une affectation au lycée Charles de Gaulle. Pour autant, le lycée n'a pas intérêt à ouvrir ou maintenir autant de postes qu'il n'y en a au CFBL puisque nous sommes dans un contexte de réduction des structures.

Mise au vote de la suppression de 3 postes de résidents:

6 contre 10 abstentions 7 pour.

M. Oppenheim fait noter que toute suppression de poste peut avoir de lourdes conséquences. Dans certaines zones du monde comme en Amérique Latine, l'agence a réduit les postes de fonctionnaires de l'état français. De ce fait, la langue d'enseignement dans certains établissements n'est plus le français.

M. Hugon: Aucune garantie sur le remplacement d'un poste de résident avec poste local?
En effet, il n'y a désormais aucune garantie.

Fonctionnement général et pédagogique de l'établissement.

Plusieurs rapports annuels ont été envoyés aux membres du CE. Le proviseur invite les membres présents à poser les questions qu'ils souhaitent.

Bilan de l'orthophoniste :

Question de ACE à propos du tutorat

Participation de 2 enseignants pour faire un système de tuteur. Il existe dans certaines classes, un tutorat entre élèves, qui peut très bien fonctionner. Ces dispositions pourront être élargies. ACE souhaite qu'un véritable programme puisse être mis en place. Le proviseur répond qu'il reviendra au conseil d'établissement, l'année prochaine, en redéfinissant les priorités du projet d'établissement, de prévoir un élargissement de ces dispositifs.

Service Médical

Question APL: Quelle est la raison de l'augmentation de 25% du nombre d'élèves bénéficiant d'un tiers temps dans les dernières années ?

Réponse : Meilleure identification des problèmes. Cette augmentation traduit une meilleure prise en charge des élèves.

Les troubles DYS concernent environ 8% de la population. En section britannique, une personne a été recrutée pour travailler avec les élèves concernés par ces troubles du langage.

L'APL demande s'il est possible de prévoir la même chose pour la section Française.

M. Rauch répond que ce type de demande peut faire partie du projet d'établissement, en concertation parents/enseignants.

Question ACE : Concernant les allergies alimentaires : qui est habilité à faire une piqure d'adrénaline (EPIPEN) ?

Bien entendu, lorsqu'un personnel médical est disponible, c'est lui qui prioritairement le fera. Dans chacune des écoles, la secrétaire et parfois des personnels enseignants peuvent donner les premiers secours (cette urgence en faisant partie).

Question ACE : peut-on avoir une liste des plans d'aide existant au lycée ?

Chaque début d'année, les informations sont données dans le carnet de rentrée destiné aux nouveaux élèves. Nous allons étudier la possibilité de rendre plus lisible sur notre site l'existence de ces plans ou programmes.

Vaccination contre la grippe

Le borough a proposé une campagne de vaccination pour les enfants de GS et de CP sur le site de SK avec accord des parents. Il n'est pas prévu de la généraliser à toutes les primaires, c'est une démarche du borough.

Mme Roullin fait remarquer que beaucoup de vaccinations ne sont pas à jour et s'en inquiète. L'APL pense que le message aurait plus de valeur si le service Médical communiquait directement avec les familles.

Maison des élèves

Question de l'APL: Quelles sont les recettes de la machine à café?

144£ à rajouter au bilan. Cette caisse sert de trésorerie pour certains évènements comme le talent show.

Tous les animateurs sont bénévoles et volontaires mais ces fêtes génèrent des coûts de location de matériel, de costumes, d'accessoires...

Les parents volontaires peuvent proposer un atelier s'ils le souhaitent.

L'APL demande à ce que les informations sur les ateliers soient diffusées plus largement. Le lycée propose que le calendrier soit diffusé sur Pronote et que des mises à jour soient faites régulièrement. L'APL pourra relayer l'information, y compris sur la recherche de parents bénévoles.

Association sportive

L'APL demande pourquoi il y a si peu d'élèves qui y participent?

L'AS ne concerne que le secondaire.

Le proviseur répond que 260 élèves participants constituent un bon chiffre. Mais il est vrai que l'emploi du temps ne facilite pas toujours les choses : la plupart des activités se déroulent le soir, le mercredi après-midi (pour les collégiens) et le samedi matin.

Orientation et CIO

Mme Masek prend un congé d'un an et sera remplacée par Mme Shah à plein temps.

En 2016-17, le CIO se composera ainsi de :

1 conseillère à temps plein (Mme Fidelis), une autre nouvellement recrutée (Mme Shah), une à mi-temps (Mme Fitzgerald), une assistante, (Mme Curtis)

Question APL: UCAS Pourrait-on avoir des données/statistiques suivantes (sans les noms des élèves bien sur) :- 5 universités demandées par les élèves de terminale- universités ayant répondu positivement aux élèves- 2 universités retenues par les élèves- université obtenue par l'élève

Une partie est sur le site.

Il n'y aura pas de diffusion de la notation/prédictives mêmes anonymée.

Il revient au chef d'établissement à partir des constats réalisés de prendre des mesures avec les enseignants.

Le proviseur nous dit qu'il y a habituellement peu d'écart entre les prédictives et les notes du Bac. Les écarts entre prédictives et les notes obtenues au Bac sont plus faibles maintenant qu'il y a trois ans. Toutefois, l'analyse des écarts laisse apparaître qu'il y a des différences entre professeurs ;

Il n'y a actuellement pas de procédure informatique pour extraire les résultats UCAS. Le lycée ne peut

consacrer un temps considérable à un traitement manuel dont l'intérêt n'est qu'informatif.

J. Schmitt de l'Association des Anciens explique qu'ils ont l'intention de faire circuler un sondage auprès élèves de terminale afin de leur demander leurs vœux dans les universités (anglaises et autres) et les affectations finales. Les résultats pourront être partagés.

L'APL fait remarquer qu'il n'y avait pas de promotion faite avec les universités Britanniques. La promotion se fait lors du forum. Le proviseur rappelle aussi que tous les élèves de première se rendent au forum UCAS à l'automne.

L'APL demande si on pourrait avoir un feedback sur les ateliers du CIO?

2 - Questions administratives et financières

Tarifs des frais de scolarité pour 2017/2018

Rappel des augmentations des frais de scolarité pour les trois rentrées 2014, 2015 et 2016 :

sept 2014 : augmentation de 8%

sept 2015 : augmentation de 6,5%

sept 2016 : augmentation de 3,5%

Il est proposé une hausse des frais d'augmentation pour l'année 2017/2018 de 2,6%
(RPI en Mars à 1,6% et l'AEFE demande 1% supplémentaire)

Les parents ont été entendus et sont satisfaits

Tarifs de restauration

Wix : réduction des tarifs

Les repas sont facturés 2£ par le borough et seront facturé 2,83£ aux parents.

Les 0,83£ servent à couvrir les frais d'administration ainsi que les surveillances de la cantine.

Pour Wix, le tarif annuel pour 2017 sera £510 soit une réduction de 24%

Pour Malraux ce sera £720 soit une réduction de 2%

Pour MDO, ce sera £840 soit une réduction de 14%

A MDO, les repas sont facturés £3,2 par la société avec laquelle nous sommes en contrat et facturés £4 par le lycée. Idem à Malraux. Les nouveaux tarifs seront applicables en 2017 si approuvés. Toutefois, M. Gaudry informe les membres du CE que le contrat (Marie d'Orliac et André Malraux) doit être revu au début de l'été pour une application en septembre. Il espère ainsi que les tarifs pourront encore baisser.

Les frais de surveillance pour l'école anglaise sont différents de ceux du lycée.

Question de l'APL: Pourrait-on avoir les mêmes tarifs que Holy cross?

Ce n'est pas possible car il y a un besoin supplémentaire de surveillants.

Point d'indice

La direction va proposer à l'AEFE une évolution du point au 1 janvier 2017: +1,6%

IMP (indemnités missions pédagogiques pour personnels détachés)

Indemnités des responsabilités particulières, applicables aux personnels détachés, du second degré, dès la rentrée 2017.

M. Adol trouve que c'est une bonne avancée d'avoir ces indemnités. Il souhaiterait toutefois que le dispositif d'abattement de service subsiste. Il souhaiterait qu'une étude plus fine du travail que demande l'accomplissement de ces missions soit diligentée, en termes d'heures de travail.

Le proviseur précise que, sauf cas très particulier, le décret prévoit que les responsabilités particulières soient reconnues de manière indemnitaire et non plus en décharge horaire.

Le lycée a pris en charge la totalité de ces missions sous forme de décharge horaire pour l'année 2015/2016.

Mme Roullin demande des décharges horaires

Le proviseur répond que l'objectif est de préserver les heures d'enseignement. Les tâches supplémentaires devraient être rémunérées en indemnité.

Règlement intérieur et règlement financier.

Changement de l'heure d'ouverture du lycée à 8h au lieu de 8h30
Les élèves demandent aussi l'ouverture du foyer à 8h. C'est déjà le cas.

L'objet de la demande de modification du règlement intérieur est de dissocier le règlement intérieur du règlement financier.

M. Gaudry détaille quelques modifications techniques. Le règlement financier va devoir être signé par toutes les familles à la rentrée 2016.

Le point 4 est modifié avec la limite de dépôts en liquide à £250.

M. Oppenheim : Les enseignants demandent une modification du RI par rapport à la possibilité d'exclusion d'un élève du cours. Le proviseur répond que les dispositions existent déjà dans le règlement intérieur. Le proviseur rappelle que toute modification substantielle du règlement intérieur doit faire l'objet d'une instruction par le conseil du second degré et la prise d'avis auprès du CVL.

Question de l'APL: Quel est le montant des impayés?

Fin 2014: £264 000

Fin 2015: £312 000

Le taux de recouvrement est proche de 100%.

Il est à noter que ce montant d'impayés devrait diminuer de façon significative prochainement. En effet, les enseignants pourront enfin régler le solde des frais de scolarité de leurs enfants, leur avantage familial complet devant enfin être versé après plus de 2 ans d'attente.

3) Travaux et sécurité

Site de SK

Portail, ascenseur dans la cuisine, bibliothèque du primaire, labo sciences 601-602-603, rénovation des toilettes élèves sur Chateaubriand et des toilettes handicapés Victor Hugo, peinture salles de classe au 4ème étage, vie scolaire bâtiment Molière et transformation de la salle POFC en deux bureaux des associations de parents d'élèves.

Question de ACE : peut-on revoir les revêtements glissants dans la cour de l'école primaire ?

Les peintures vont être refaites et quelques détails vont être repris au cours de l'été. Le revêtement actuel n'est pas plus glissant que n'importe quel sol lorsqu'il est sec ou mouillé.

Questions des professeurs :

Pourrait-on rénover les toilettes hommes enseignants du bâtiment Molière?

Site de MDO

La cuisine devait être refaite par le prestataire en 2014.

Vu qu'il y a des problèmes sur la structure, le prestataire ne peut pas faire ces travaux. Donc, le lycée a dénoncé le contrat avec le prestataire pour reprendre les travaux à sa charge.

Il y a eu un appel d'offre lancé début juin pour recruter une nouvelle société de restauration, identique sur les deux sites. (MDO et Malraux).

Les travaux déjà engagés depuis 2014 par la société en charge de la restauration dans cette école sont de l'ordre de 100.000 £, des pénalités pour sortie de contrat sont à prévoir.

Travaux: fontaines à eau dans la cour et remplacement du sol dans la cour de récréation.

Les travaux des toilettes et des salles de classe seront effectués par le borough.

Site de Malraux

Permis déposé pour faire les travaux sur la butte rouge dans la cour. Arbre à abattre, petits travaux de peinture,

Terminer le sol des toilettes adultes dans le bâtiment maternelles et peintures de la bibliothèque, salle d'anglais et salle ASEM.

Dans le bâtiment primaire, changement du sol des salles CM1-CM2, nouvelles étagères pour stocker le matériel informatiques.

Site de Wix

Insonorisation CPB et CE2A, enduits et peintures salles des profs et bureau de direction et rénovation partielle de la cour (financement mixte)

Questions des enseignants :

- Pourrait-on résoudre les problèmes sonores dus au système de refroidissement dans le labo d'histoire-géographie ?

- Pour MDO, nous n'avons toujours pas les tablettes numériques.

Le proviseur dit qu'elles ont été achetées mais le réseau doit être amélioré pour que les tablettes puissent être utilisées.

Le coût des portails pour SK est estimé entre £85 000 et £110 000. Pour l'instant, nous avons un problème avec le permis de construire.

Pas de travaux cet été sur le rond-point (en raison de la lenteur des procédures).

4 – Questions diverses (non traitées dans les questions précédentes)

Questions de ACE

- Service communautaire : Pourriez-vous nous confirmer que le terme « service communautaire » va être intégré dans le projet d'établissement ? ACE porte ce projet depuis la rentrée et en a fait part à plusieurs conseils tout au long de l'année. Où en est le projet d'inscrire le volontariat comme option du bac ? Comment l'information circulera-t-elle auprès des élèves afin de promouvoir leur volontariat au sein du lycée ?

D'ores et déjà, les actions caritatives et le volontariat sont reconnus au lycée, à travers l'association « Justice au cœur » et à travers des mentions que l'on n'hésite pas à faire sur les bulletins de classe. Le

recours à des institutions extérieures est déjà actif au lycée (et notamment avec le National Citizen Service). Toutefois, l'inscription de ce volontariat comme axe majeur du projet d'établissement requiert le consensus. Comme le proviseur l'a exprimé en début d'année, la direction a préféré reporter à l'année 2016-17 la réflexion sur la refonte du projet d'établissement, l'année 2015-16 étant très largement consacrée à la mise en place de la réforme du collège. La création d'une option au bac ne semble plus être d'actualité. Le proviseur écarte tout caractère obligatoire à un volontariat. En revanche, l'établissement devra analyser comment il pourra être incitatif.

- Mme Gombault donne par ailleurs aux membres du CE l'analyse de la première année d'activité de ACE.

L'association PEEP est née au Lycée Charles de Gaulle (Lycée Français de Londres à l'époque), le 16 juin 1934, nous l'avons réactivée au mois d'août dernier sous la dénomination sociale ACE et enregistrée comme Charity en droit anglais.

L'association ACE est un réseau de parents bénévoles, mettant leurs compétences professionnelles et personnelles au service des élèves du Lycée. Nous voudrions faire en sorte que les quasi 4000 élèves exploitent pleinement leur potentiel avec la même égalité des chances.

En lien avec la Direction et l'équipe éducative, l'association ACE désire promouvoir l'organisation d'évènements et de projets éducatifs, scientifiques et culturels.

-Pour la 1ere fois à Londres, Le Grand Prix des Jeunes Lecteurs dans sa 32eme édition, a été proposé, à tous les élèves de CM1/CM2 et 6EME/5EME ; concours parrainé par le Ministère de l'éducation nationale. Un élève de CM2 de Wix a été désigné « juré gagnant » de Londres afin de nommer un livre lauréat parmi 6.

Le jury mis en place par ACE, cette année, a été présidé par une auteure jeunesse et composé de membres du CDI, de la bibliothèque Quentin Blake de l'institut français, de la librairie La page et d'enseignants. L'auteur jeunesse gagnant 2016 est « L'Apache aux yeux bleus » de Christel Mouchard, Ed Flammarion.

La Création d'une banque de stages, cette année grâce à laquelle ACE a pu aider quelques élèves de secondes dans leurs recherches. D'autre part, des élèves de 1eres ES vont rencontrer in situ le 23 juin prochain les avocats du cabinet Proskauer.

L'association ACE a aidé à l'organisation d'évènements caritatifs (Justice au cœur, Children in Need, white days, Téléthon...)

----dialogue depuis la rentrée avec le lycée lors de différents conseils sur la mise en place du « service communautaire » dans le projet d'établissement, comment sensibiliser les élèves au bénévolat (une option au bac prochainement ??)

-Etant particulièrement sensible, comme la fédération PEEP, aux situations de handicap à l'école, l'association ACE organisé des évènements afin de fédérer les familles autour de valeurs communes et de procéder à des levées de fonds :

-Le 14 avril lors d'un cocktail à Kensington Palace

-le 16 avril, des parents et des jeunes ont participé à la course de 5-10k à Battersea

-le 15 mai un Family sporting Day : journée organisée autour d'un tournoi de foot (avec l'aide de l'école Duet Academy), tennis, Vietvodao , BBQ et autres sports

ACE a mis en place un protocole d'aide financière aux familles pour la prochaine rentrée avec l'aide du médecin scolaire et de l'orthophoniste du lycée

ACE a participé aux différents conseils et instances du lycée mais également au Plan école, à la Commission Consulaire des Bourses et hier encore à la Commission Nationale des Bourses dans les bureaux de l'AEFE. La Présidente de Fédération PEEP, quant à elle, rencontre régulièrement Mme la Ministre de l'éducation nationale et a travaillé entre autre sur la réforme du collège, l'aménagement du temps scolaire dans le primaire et à l'établissement d'un statut pour les parents délégués.

Le bureau de ACE tient à remercier les équipes de Direction et éducative, et souhaitons une bonne continuation à Mme Barfety, M Guérard et à Mme Glas qui nous quittent.

Questions de l'APL

- Pourriez-vous rappeler précisément la règle pour qu'un collégien puisse quitter l'établissement en cas de trous importants dans l'emploi du temps.

C. Rosier, CPE répond pour l'administration : il convient de se reporter au règlement intérieur. Un collégien peut quitter l'établissement si un parent ou un adulte vient signer une décharge en vie scolaire. Selon le RI, le CPE peut donner une autorisation après communication téléphonique et email - à la discrétion du CPE.

- Pourquoi les parents des filières françaises n'ont-ils pas pu toucher le Child Grant ? Les élèves des sections bilingues la reçoivent, c'est à l'école de faire la demande auprès du Borough.

Le Child Grant ne s'applique pas au système français. Le lycée a demandé et bénéficié d'une exemption aux règles obligatoires anglaises relatives à la scolarité dans la petite enfance.

L'OFSTED n'a donc plus vocation à inspecter les contenus d'enseignement dans ces niveaux. Il nous a été invariablement été donné par les services des boroughs concernés qu'en cas d'exemption, il ne peut y avoir d'aide à la scolarité. En revanche, les classes maternelles bilingues de Wix et Marie d'Orliac sont éligibles à l'exemption puisqu'elles sont assimilées, du point de vue des autorités, à des classes anglaises.

- Que faire pour prévenir la triche pendant les contrôles? Que faire pour la punir?

Tricherie remarquée dès la seconde. Comment lutter ? Les professeurs dans leur immense majorité sont vigilants. L'APL demande à faire un rappel sur pronote et demande quel est le nombre de sanctions pour triche. Mme Rosier dit qu'il est possible de faire une extraction sur Pronote.

- Lycée: système plus flexible pour les lycéens : Serait-il possible de mettre en place un système de carte pour les lycéens avec les jours de repas choisis, préenregistrés et fixes pour l'année ?

M. Gaudry répond qu'il n'a pas de moyens administratifs à ce jour pour gérer un système à la carte.

- Devoirs Samedi matin Les élèves de lycée pourraient-ils avoir plus de devoirs d'entraînement aux épreuves longues du bac ? La dernière fois que nous avons posé la question on nous a répondu que les résultats du lycée sont excellents. Nous remarquons simplement qu'une large proportion de parents fait superviser et corriger à prix d'or de tels devoirs par des prestataires privés. Cela crée une inégalité dans la préparation des enfants corrélée à celle des revenus des parents. Nous faisons donc la suggestion suivante: devoirs organisés par le lycée quelques samedis matin, dès la seconde pour le français, nombre de devoirs à déterminer par les professeurs mais nombre identique pour toutes les classes, devoirs surveillés par des surveillants et qui ne seront pas nécessairement communs ni simultanés. Qu'en pensent les professeurs? Qu'en pense la direction?

M. Rauch répond que les enfants ont besoin de faire d'autres activités le samedi matin. Ce sont les professeurs qui déterminent le besoin des devoirs au vu des besoins des élèves. Dans beaucoup de

disciplines, les devoirs peuvent être organisés pendant la semaine. Seules quelques disciplines ont un réel besoin d'un temps long organisé pour avoir des évaluations de type bac (notamment la philosophie, le français, les sciences économiques –essentiellement des épreuves donnant lieu à des dissertations longues non fractionnables dans le temps. Les autres disciplines assurent une évaluation continue sur des plages horaires plus brèves, le plus souvent de deux heures.

- Voyages scolaires

L'établissement avait défini la différence entre un voyage scolaire et une sortie par l'existence ou non de nuitée. La règle depuis 3 ans est que les sorties scolaires sont à la charge de l'établissement alors que les voyages scolaires sont eux à la charge des familles et sont valides lors de la Commission des Voyages. Quid des sorties scolaires de CM2 à South Kensington ? La règle a-t-elle changé ?

Revoir les voyages sans nuitées. Le proviseur confirme que depuis l'établissement de cette règle observée dans la quasi-totalité des cas, la situation de certaines classes primaires demeure dérogatoire. Il n'y a pas eu de changement dans cette dérogation depuis trois ans. En effet, pour les sorties nombreuses se substituant au traditionnel voyage scolaire un financement partage Lycée/Familles a été envisagé.

- British Section

Serait-il possible de formaliser une réunion trimestrielle entre les représentants des parents et la direction, en présence de M. Rauch ?

Dans la mesure du possible, M. Rauch assistera à ses réunions.

- Ecole de Wix : Suite de l'instruction relative à la réception de la lettre anonyme en janvier 2016.

Pourriez-vous nous dire ou nous en sommes concernant l'enquête sur les faits ? La police a-t-elle rendu ses conclusions ? Même question pour les services sociaux et l'AEFE.

Ou en sommes nous concernant l'enquête sur l'auteur ou les auteurs de la lettre anonyme ?

Au sujet de la lettre anonyme, M. Rauch répond qu'il n'y a pas d'avancement sur l'identification. L'enseignant est actuellement suspendu mais une issue positive est pour bientôt.

M. Rauch fera une communication à tous les parents de Wix dès qu'il sera en mesure de le faire, c'est-à-dire à la clôture de l'investigation.

- Calendrier des réunions

Serait-il possible de faire en sorte que les Conseils d'établissement soient placés après les conseils d'école ? Serait-il possible d'avoir 3 conseils du 2nd degré durant l'année ? Peut-on avoir une réunion délégués / cpe+direction à chaque trimestre ?

Le positionnement ce trimestre du conseil d'établissement avant les conseils d'école se justifie par le fait que l'AEFE nous demandait le résultat de l'avis sur la carte des emplois avant la mi-juin. En effet, il serait préférable d'avoir les conseils d'école avant le CE.

On peut tenir trois conseils du second degré s'il y a des sujets à traiter. En principe, l'essentiel des sujets est traité en janvier-février (préparation de rentrée) et juin (bilan pédagogique de l'année écoulée et projets pour l'année à venir)

Nous allons essayer de faire trois réunions avec les délégués, les CPE et les proviseurs l'année prochaine. Il y en a eu cependant deux (rappel : deux pour chacun des niveaux du second degré : comme il ya 8 niveaux en comptant la SB comme un niveau, cela a fait tout de même 16 réunions...)

L'APL fait remarquer que ces réunions sont très appréciées par les délégués.

- Taux d' « évaporation » : a-t-on des indications sur les départs de familles qui libèreraient des places dans les écoles ?

Il est trop tôt pour le dire.

- Absence des enseignants

Situation très différente d'une classe à l'autre.

Peut-on avoir un relevé des heures non assurées / remplacées au 3e trimestre ?

Plus généralement, ne pourrait-on pas recruter plus de surveillants pour remplacer les enseignants qui ne peuvent assurer leurs cours parce qu'ils sont en conseil de classe/oraux de langues/corrections..... ? En cas d'absence d'un enseignant, L'APL suggère de le remplacer par un surveillant, la salle de classe et les élèves étant disponibles.

Le proviseur dit que c'est effectivement une piste à étudier mais il va falloir recruter des AED qui pourront être alors utiles (donc diplômés).

La fin d'année est perturbée non seulement par les examens mais cette année plus que d'autres par les réunions pédagogiques liées à la réforme du collège. Donc les emplois du temps vont être réorganisés pour la dernière semaine de l'année scolaire

L'APL suggère de faire une semaine de contrôle après la semaine du bac pour les collégiens, mais le proviseur répond que c'est impossible car les professeurs font la correction du Baccalauréat. De plus, les enfants sont suffisamment évalués comme cela. En revanche, cette année nous avons reculé le plus possible les dates de conseils de classe, rendant ainsi la fin de l'année scolaire plus « normale » notamment pour les collégiens.

- Serait-il possible de faire figurer dans Pronote les motifs d'absence des enseignants ?
Nous ne diffusons pas de telles informations. Lorsqu'un personnel est absent, il n'a de compte à rendre qu'à son employeur, représenté par la direction du lycée.
- Peut on confirmer l'accord du Lycée concernant l'accompagnement des élèves pour l'oral de rattrapage du baccalauréat par un enseignant/adulte de l'établissement comme cela avait été convenu lors du CE de juillet dernier ?
Le lycée est d'accord pour l'accompagnement par un membre de l'établissement (assistant d'éducation) des élèves admis à subir les épreuves du second groupe à Bruxelles : départ à 6h et retour le soir.
- Communication de la présidente de l'APL au sujet des Charities liées à l'APL.

Bilan de la Campagne de Fundraising de l'APL

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, l'APL organise une grande campagne de Fundraising au profit de ses 2 associations caritatives, l'APL Welfare Fund et Friends of the Lycée.

Cette année à nouveau, au vu du nombre de demandes reçues et au vu de la situation financière du Lycée, une plus grande part des profits a été dirigée vers l'APL Welfare Fund.

La campagne s'est terminée lors du traditionnel dîner de Gala qui s'est déroulé le 4 mars 2016 au Hurlingham Club. Ce fut un immense succès avec plus de 500 personnes présentes!

Nous avons pu lever plus de £195,000 au profit de nos 2 charities : £108,000 au profit de l'APL Welfare Fund et £87,000 au profit de Friends of the Lycée.

Ce succès témoigne de l'entraide et de la solidarité dans notre établissement.

Un immense merci à tous ceux qui nous ont soutenu, parents, délégués, sponsors, ... Grace à vous, nous pouvons continuer à aider ponctuellement des élèves dont les familles ne peuvent pas assumer les frais de scolarité, et participer à des projets qui tiennent à coeur aux familles.

Rappel du fonctionnement de l'APL Welfare Fund

Des questions ayant été soulevées dans des conseils d'école, nous tenons à rappeler brièvement le fonctionnement de cette charity.

Il y a 5 trustees à l'APL Welfare Fund : 2 sont des membres du comite APL, 2 sont d'anciens membres du comite APL, la présidente du comite APL.

L'APL Welfare Fund est une charity enregistrée dont les comptes sont disponibles sur le site de la Charity Commission.

L'objet de l'APL Welfare Fund est d'aider de façon ponctuelle des familles qui ne peuvent pas payer les frais de scolarité de leurs enfants. Les familles remplissent systématiquement un formulaire de demande, sur la base du déclaratif. 2 trustees du Welfare Fund visitent chaque famille à leur domicile pour discuter de leur situation.

Bien entendu toutes ces démarches et informations sont confidentielles, seuls les trustees les connaissent.

Les ressources de l'APL Welfare Fund proviennent des dons des particuliers ou des entreprises ainsi que des profits de la Campagne de fundraising APL Appeal.

L'APL Welfare Fund aide également les familles pour financer les voyages scolaires de leurs enfants. Là aussi un formulaire doit être rempli, mais il n'y a pas de visite à domicile. Cette aide aux voyages est financée par la vente des pains au chocolat chaque semaine. Un grand merci aux parents et aux équipes qui permettent à ces ventes d'avoir lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance,

Le Proviseur,

Hélène Manchet

Olivier Rauch